



MARCHÉ NOËL 2021 VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021 DE 10 À 18H

1 - Conditions de participation et contrôle des admissions

Ce marché de producteurs, produits du terroir et artisanat d'art est réservé aux producteurs et revendeurs professionnels de produits locaux ci-après dénommé Expositant.

L'Expositant s'engage

- lors de son inscription à être présent pendant toute la durée du marché et aux horaires annoncés.
- à respecter l'ensemble de la législation et des réglementations en vigueur. La commune se réserve le droit de faire retirer tout produit ne respectant pas le règlement et les normes d'hygiène et de sécurité.
- à fournir une attestation d'assurance le couvrant des risques d'accidents causés aux tiers par l'emploi de son matériel et plus généralement pour tous les dommages liés à son activité notamment les risques d'intoxications alimentaires.
- Les producteurs concernés par des produits alimentaires doivent être en mesure de présenter leur agrément.

L'inscription n'est définitive qu'à réception du dossier complet d'inscription :

- fiche d'inscription complétée et signée,
- extrait inscription Registre du commerce/ répertoire des métiers ou en tant qu'auto-entrepreneur, attestation d'assurance,
- chèque à l'ordre du Trésor public pour le paiement de l'emplacement (chèque mis à l'encaissement après le jour du marché).

L'Expositant recevra une confirmation de son inscription, un justificatif et les conditions d'accès au site (Place Michel Solans et parking exposants) ainsi que les horaires d'arrivées préconisées.

2 - Stand

Chaque Expositant devra apporter son propre matériel pour la mise en place de son stand : tables, chaises, rallonges électriques réglementaires. L'Expositant devra mentionner lors de son inscription s'il souhaite une arrivée électrique pour la tenue de son stand. La commune fournira des sacs poubelles pour les déchets et des containers seront également mis à disposition pour cette manifestation.

La commune se chargera elle-même du placement des exposants.

3 - Assurances

Ce marché n'est pas gardienné. Aussi, pendant toute la durée de celui-ci y compris lors du montage et du démontage, le stand reste sous la responsabilité de l'Expositant.

Chaque Expositant devra faire son affaire personnelle de l'assurance de ses biens et de sa responsabilité civile et professionnelle. En cas d'accident ou de dommage, l'Expositant renonce à tout recours contre la commune de Villeneuve-lès-Béziers.

La commune ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

5 - Tarifs

Coût de l'emplacement : 3€ du mètre linéaire

Les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du trésor public et à joindre à la présente inscription.

Le chèque sera mis à l'encaissement après le jour du marché.

Les chèques seront restitués uniquement en cas d'annulation du marché par la commune.

Les chèques sont à envoyer par courrier postal avec copie de l'inscription.

6- Obligations de l'Exposant

L'exposant s'engage :

- A respecter l'intégralité de ce règlement général et à respecter les consignes de sécurité qui peuvent leur être communiquées par la commune de Villeneuve-lès-Béziers.
- A reprendre tout carton, emballage ou autre et ne laisser aucun déchet sur place.

Fiche d'inscription au marché de Noël 2021
Samedi 11 décembre – 10h/18h
A retourner avant le 11 novembre 2021



Nom :	
Prénom :	
Adresse complète :	
Code postal	
Ville	
E- mail (1)	Téléphone :
Raison sociale	
N° de Siret	
Vous êtes (1)	<input type="checkbox"/> exploitant agricole <input type="checkbox"/> artisan, commerçant	
Produits proposés à la vente :	
<p>J'accepte le règlement proposé par l'organisateur qui m'a été communiqué, et je m'inscris pour participer au marché de Noël de Villeneuve-lès-Béziers du 11 décembre 2021.</p> <p>Paiement : 3€ du mètre linéaire soit : 3€ x ml =€ Le chèque sera mis à l'encaissement après le jour du marché</p> <p>J'ai besoin d'une arrivée électrique (<i>cocher la réponse souhaitée</i>): <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Mon stand mesure environ de long par de large soitmètres</p> <p>Je joins à mon inscription :</p> <p><input type="checkbox"/> un extrait de mon inscription Registre du commerce/ répertoire des métiers ou en tant qu'autoentrepreneur</p> <p><input type="checkbox"/> une attestation d'assurance</p> <p><input type="checkbox"/> chèque de € à l'ordre du Trésor Public</p>		

Fait à le2021

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

